

## CONCLUSION

L'objectif premier de médecin du travail est la défense de la santé de l'individu, et, j'ajouterais, leur épanouissement dans leur milieu professionnel. Objectif qui n'est pas forcément prioritaire dans l'entreprise.

En effet, les entreprises parlent un langage de compétitivité, de rentabilité, développement d'une stratégie d'adaptation et de souplesse, et ce, avec des employés à forte capacité d'innovation et d'adaptabilité. On pourrait alors penser que le médecin se trouve au cœur d'un conflit entre exigences santé, exigences économiques et de production. Pourtant, l'amélioration des conditions de travail et la préservation de la santé des salariés vont de pair avec la prospérité ou la productivité de l'entreprise.

Le secteur de la distribution à prédominance alimentaire est, à ce jour, un secteur très concurrentiel doté d'entreprises de même nature, aux techniques d'exploitation proches et maîtrisées par tous. Les entreprises doivent donc être dynamiques pour conserver leur part de marché ; aussi, la différence viendra-t-elle de leur approche du facteur humain. Préserver son capital humain, prendre en compte les salariés en tant qu'individus, les reconnaître et prendre en considération leur santé, c'est aussi augmenter son potentiel de développement et sa pérennité économique. Comme je m'en suis faite l'écho ce matin, 22 millions d'euros dépensés en 2004 au titre des maladies professionnelles. Ce qui représente aussi, environ 1 millier de carrières brisées, 1 millier d'hommes amputés de leur capital santé ; cela pourrait être 22 millions d'euros investis dans la prévention et 1100 salariés performants pour les entreprises.

Alors oeuvrons pour la « santé à tous les rayons ».